ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

http://coutumesethistoireenoisans.com/

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site http://coutumesethistoireenoisans.com/ ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par formulaire auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

Académie du Peyrou

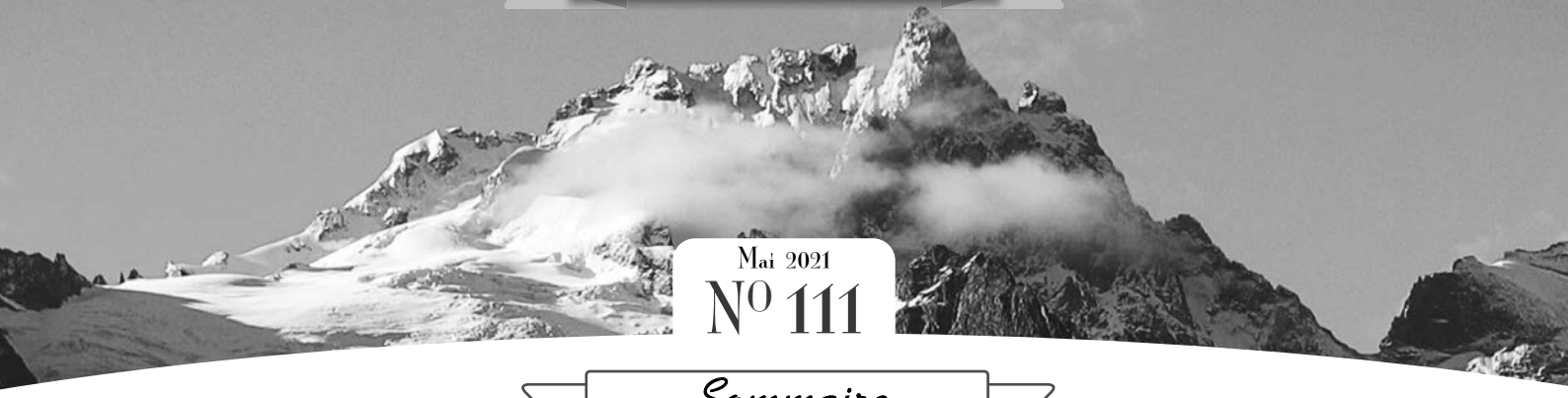

Mai 2021
N° 111

Sommaire

Appel aux dons pour l'église de Mizoën ..... P. 1 à 2
Le photographe Auguste Mollaret ..... P. 2 à 5
Oratoire St-Sauveur à Vaujany ..... P. 6
Montagn'Art 2021 ..... P. 7
Le coin des cartophiles ..... P. 7
Brèves et longues ..... P. 8

Avant 1789, Le Mandement d'Oysans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :

Allemond
Auris
Besses
Bourg d'Oysans
Clavan
Freynet
Les Gauchoirs
Hues
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Misoen
Ornon
Os
Saint Christophle
Vaujany
Venosc
Vilar d'Aresnes
Villar Aymon
Villar Reculla

De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il ?

Appel aux dons pour l'église de Mizoën

Mesdames et Messieurs les président-e-s d'associations,
Parmi le chapelet d'oratoires, églises et hameaux qui s'égrènent dans les hauteurs et illuminent les nuits de la montagne, s'il est un édifice en vue, c'est bien l'église Saint-Christophe à Mizoën. Son architecture typique n'est pas classée, mais sa situation se montre vraiment singulière. Perchée sur son promontoire, ses belles proportions couronnent le village depuis 1888, l'inscrivant comme un signal dans un site ô combien connu : Le verrou du Lac du Chambon.

Des Deux Alpes vers la Meije ou du Bourg-d'Oisans vers le Valferrand, le poète y verrait même un phare qui protège les eaux sombres de la Romanche. Nous sommes ici en présence de ce que

En 2020, malgré quelques additions, divisions, regroupements :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Livet et Gavet
Les Deux Alpes
(Mont de Lans — Venosc)
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

Rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.

nos villages uissans offrent de plus attachant : un paysage, dont ce clocher est la clé de voûte. Un îlot de tuf ceint par le torrent et la montagne, qui procure tant au touriste qu'au villageois la sensation d'entrer dans le Haut-Oisans.

À l'heure où un échafaudage investit son église, c'est une restauration complète qu'initie la commune de Mizoën : désordres sur les élévations (murs), fissures structurelles, infiltrations dans les soubassements… Le diagnostic architectural est sans appel, c'est presque un million d'euros qui doit être mobilisé, en plusieurs phases annuelles.

Tous nos partenaires institutionnels sont au rendez-vous, de l'État au Parc National des Écrins, la Région et le Département, la Communauté de communes et la Fondation Crédit Agricole Pays de France…, mais Mizoën va avoir besoin de toutes les forces vives du territoire pour boucler l'opération, et votre association en fait partie. C'est le sens d'une souscription défiscalisable levée par la Fondation du Patrimoine, les documents utiles aux dons sont joints à la présente.

Notre vœu repose sur les associations soutenues par Mizoën : Que chaque président-e sensibilise ses adhérents à la restauration de cette église, fruit d'un patrimoine que nous partageons tous, en diffusant le plus largement possible la présente. Et que l'association elle-même traduise à son tour son attachement à notre village de montagne.

Le conseil municipal de Mizoën peut intervenir auprès de vos adhérents si vous le jugez utile. Il se joint à moi pour vous remercier de vous mobiliser avec nous.

Bien à vous.

Bernard Michel, maire de Mizoën

Demande de documents supplémentaires : Mairie de Mizoën.
Dons par voie électronique : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-christophe-a-mizoen
Suivi du chantier : htttps://www.facebook.com/CommunedeMizoen et Instagram « mizoen_38172 »

NDLR. *Coutumes et Traditions de l'Oisans* a été la première à montrer l'exemple. Le 13 février 2020, jour du lancement par la Fondation du Patrimoine de la campagne de dons en faveur de la restauration de l'église Saint-Christophe, nous étions représentés à Mizoën par notre trésorier Gérard Dionnet. Une convention entre Monsieur le Maire et le délégué de la Fondation, M. Alain Robert, était signée et notre trésorier remettait alors, au nom de l'association et de son président, un chèque de 150 €, ce qui nous valut les honneurs d'un bel article dans *Le Dauphiné Libéré*, avec une photo très symbolique.

Le photographe Auguste Mollaret (1877-1957)

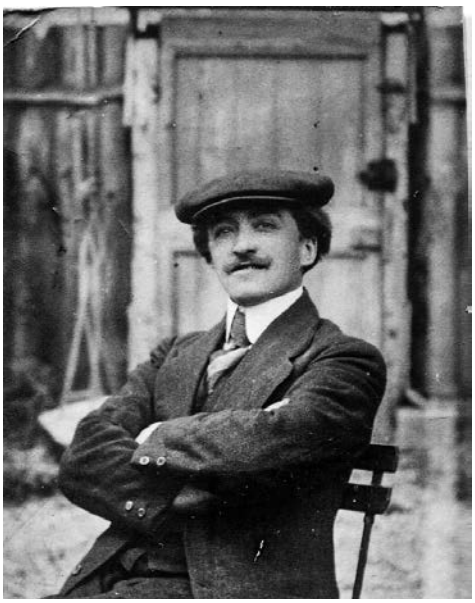

Tous les collectionneurs de cartes postales anciennes connaissent ces jolis bristols illustrés portant la signature *A. MOLLARET* ou *A.M.* Mais jusqu'à l'année dernière, et une première publication sous notre signature dans *l'Almanach du Dauphiné* 2020[1], aucune étude biographique n'avait fait connaître ce photographe grenoblois.

Louis Auguste Mollaret est né le 24 novembre 1877 à Saint-Marcellin (Isère). Sa naissance fut déclarée par son père Auguste François, alors âgé de 46 ans, lequel exerçait la profession d'imprimeur typographe. Celui-ci ira ensuite s'installer à Voiron dans les années 1881. En 1899, son entreprise apparaît dans l'annuaire

1 *L'Almanach du Dauphiné* no 21 de 2020 (p. 83-84).

officiel de l'Isère sous la raison sociale *Mollaret et C^ie^*, rue Lazare Carnot, le recensement réalisé en 1896 nous ayant appris que son fils Louis, qui n'avait que 18 ans, exerçait la même profession d'imprimeur.

Le 20 août 1901, Louis Auguste Mollaret épousa Marie Louise Durand.

En 1903, son père décéda et deux ans plus tard, l'imprimerie A. Mollaret de Voiron, installée cours Sénozan, fut cédée à *Micoud & C^ie^*. Louis Auguste fut alors embauché, à partir du 1^er^ juin 1905, par Madame Ecuer, dont l'atelier se trouvait 10, quai Perrière à Grenoble.

En 1913, Louis Auguste, alors âgé de 37 ans, sollicita un « certificat de capacité » ainsi que le permis de conduire d'un véhicule *cyclecar*. Une attestation d'emploi, au salaire de 150 francs mensuels, avait été établie par M^me^ Ecuer, le 6 juin, sur papier à en-tête de l'entreprise *IMPRIMERIE DE L'ISÈRE A. MOLLARET*. On peut donc en déduire que Mollaret fils avait conservé comme prénom usuel (et commercial) celui de son père : Auguste.

Remarquons que le portrait photographique joint au dossier administratif avait été découpé dans une carte postale ! Mollaret y porte fièrement la moustache, et est élégamment vêtu, avec faux-col, cravate et casquette. Nous savons aussi, selon son registre matricule, qu'il avait les yeux bleus et qu'il mesurait 1,64 m.

Si Mollaret figurait en 1910 dans l'annuaire de l'Isère comme photographe, c'est bien au début de 1913, année où il déposa sa demande de permis de conduire, que circuleront les premières cartes postales signées *A. Mollaret*. La plus ancienne que nous possédons, postée le 1^er^ février 1913, montre la construction du pavillon *Keller et Leleux* à Livet.

Notre éditeur de cartes aimait parcourir les routes de l'ancien Dauphiné (Isère, Hautes-Alpes et Drôme), allant même jusqu'en Savoie et dans les Alpes de Haute Provence, au volant de son véhicule décapotable, type torpédo, qu'il mettait souvent en scène. Il se prendra lui-même, ce que nous révèle l'une des illustrations de cet article où il tient un panneau devant le garage des Alpes Bettou, à l'entrée du Bourg-d'Oisans.

Pour se faire connaître, il édita, dans les années 1920, une carte postale publicitaire avec ses tarifs.

S'il avait toujours son atelier d'imprimeur quai Perrière en l'année 1930, il habitait alors au 5, rue Génissieu à Grenoble. S'inscrivant le 1er janvier 1932 au registre du commerce, il précisa qu'il pratiquait la « photographie industrielle » et qu'il avait un atelier à St-Martin-d'Hères, rue Mémain. C'est à cette époque qu'il transmit son activité d'éditeur de cartes postales, dans des conditions ignorées, à Monsieur A. Hourlier. Pendant une courte période les cartes éditées furent cosignées au dos « *Dauphiné Paysages* » — *A. Mollaret — Grenoble — A. Hourlier successeur*.

Arsène Hourlier, né en 1901 à Suippes (Marne), s'était inscrit au registre du commerce de l'Isère le 8 octobre 1931, soit moins de trois mois avant Mollaret. Établi 10 rue Lakanal à Grenoble, il indiquait comme activité commerciale : « Edition de cartes postales ». Mais, curieusement, ne figure aucune déclaration relative à la succession d'Auguste Mollaret. Nous n'avons d'ailleurs trouvé aucune publicité à son nom dans les annuaires de l'époque.

Puis Hourlier transféra son atelier à la Tronche, et jusques dans les années 1938, diffusa une multitude de séries numérotées de cartes en noir et blanc sur papier glacé, signées *GEP*. Le 21 juin 1938, il déclara cesser son activité d'éditeur.

De son côté, en février 1936, Mollaret s'était installé au 4, rue Colbert à Grenoble et il figura dans l'annuaire officiel de 1937 sous la rubrique professionnelle « Cartes postales (en gros) ». Il édita entre 1936 et 1938, en concurrence donc

avec Hourlier, de nouvelles séries, en noir et blanc, également glacées, le plus souvent dentelées. (À signaler une édition avec le ciel rehaussé de bleu.) Toutes ces cartes portaient au dos « *Paysages des Alpes* », avec l'adresse de la rue Colbert. Mollaret étendra alors son champ d'action jusques dans les Basses-Alpes (Alpes de Haute-Provence).

Une inscription modificative en date du 14 mai 1945 porte sa radiation du registre par suite de la cession de ses activités à M. Michallet.

Nous découvrirons avec surprise que Mollaret tentera de reprendre, à 76 ans, son ancienne profession de photographe en s'inscrivant, le 4 août 1954, au registre des métiers. Il était toujours domicilié au 5, rue Génissieu. Il devait toutefois décéder quelques années plus tard, le 30 janvier 1957 à Grenoble.

Le choix d'une douzaine de cartes postales sélectionnées dans notre collection sur l'Oisans permet de rendre hommage au talent de ce photographe qui cherchait à rendre « vivantes » ses prises de vue. Avec ces mises en scène de la vie quotidienne, les cartes Mollaret ainsi « animées » présentent aujourd'hui un intérêt iconographique incontestable.

Bernard FRANÇOIS

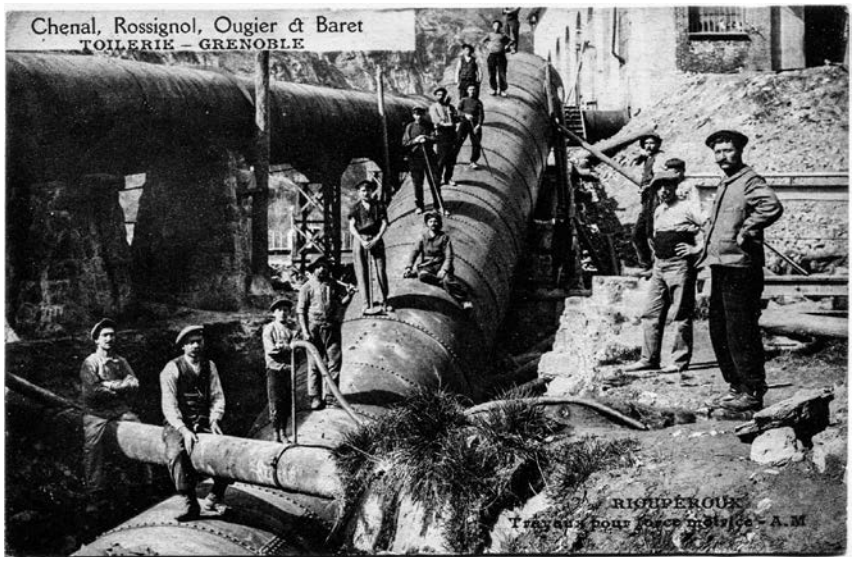

La vogue à Gavet

Bénédiction de la soupe au riz à Gavet le lundi de Pentecôte

Oratoire St-Sauveur à Vaujany

Dans nos deux ouvrages collectifs « Chapelles rurales et oratoires de l'Oisans » et « Les sanctuaires de l'Oisans », nous avons présenté une photographie réalisée par Oleg Ivachkévitch d'un oratoire au Périer de Vaujany édifié dans les années 1980. Mais aucune dédicace n'était connue pour ce petit sanctuaire ayant remplacé une croix métallique élevée au-dessus du hameau et dont ne subsistait depuis longtemps que le soubassement. Les restes de cet ancien calvaire avaient été enlevés lors de l'élargissement de la route.
M. Guy Maurice, de Vaujany, vient de nous adresser des informations inédites concernant un très ancien oratoire dédié à saint Sauveur et qui existait en 1763. Nous nous faisons un plaisir de publier son texte ainsi que les illustrations qui l'accompagnent révélant l'existence d'un « reposoir ».

Un oratoire situé au hameau du Perrier, commune de Vaujany, est évoqué dans le livre « Les sanctuaires de l'Oisans » coécrit par Oleg IVACHKEVITCH, Bernard FRANÇOIS et Madeleine MARTIN.
Il semblerait que cet édifice est d'origine ancienne et qu'il ait été déplacé de l'ancien chemin d'accès à Vaujany lors de la construction de la route en 1882 afin de conserver son rôle de dévotion pour les voyageurs traversant un nouveau passage difficile : Les Pisses.

En effet, un acte de décès du 4 août 1763 indique qu'un dénommé Pierre Genevois s'est précipité dans la ruine sous l'oratoire Saint-Sauveur. Un ruisseau portant ce nom traverse le grand chemin desservant Vaujany, à la sortie du hameau du Perrier, dans un lieu où le chemin devient étroit dans les parois abruptes et schisteuses de la montagne.

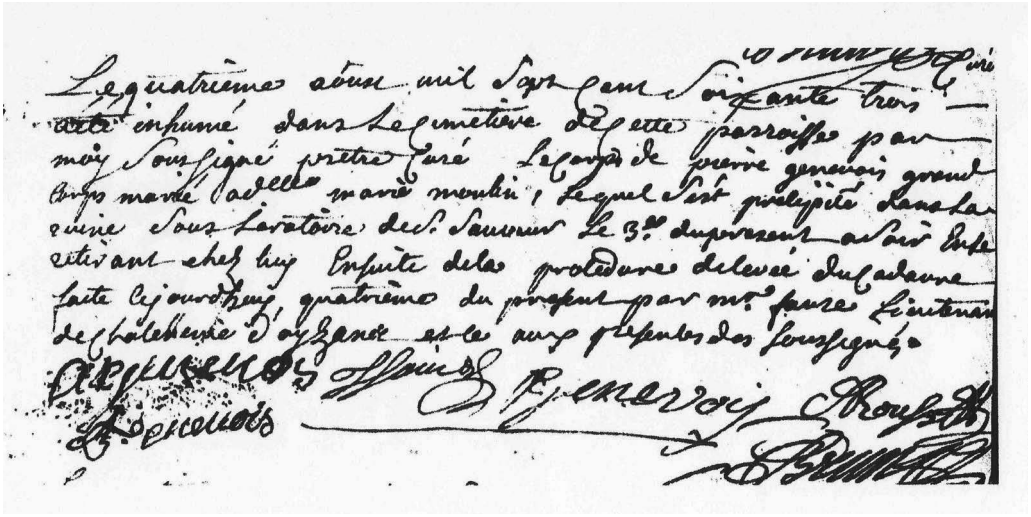

À une dizaine de pas de ce ruisseau, sur une roche sont gravées des croix. Selon la tradition populaire, ce lieu est appelé « le reposoir », car les porteurs des défunts des hameaux faisaient une pause à cet endroit et gravaient une croix avant de repartir en direction de l'église et le cimetière.

Il se peut que cette pause cumule le repos et la prière, que les croix représentent les signes de dévotion de l'oratoire et que le nom du ruisseau vienne du nom du saint vénéré.

À la fin de ce passage délicat, une croix de plus grande dimension est également gravée sur une roche peut-être pour le même usage.

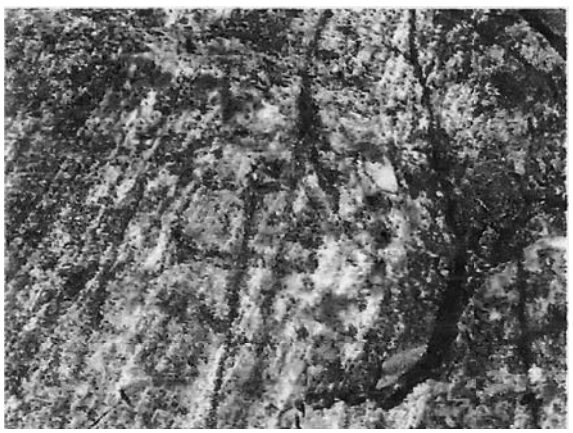

Guy MAURICE

MONTAGN'ART 2021

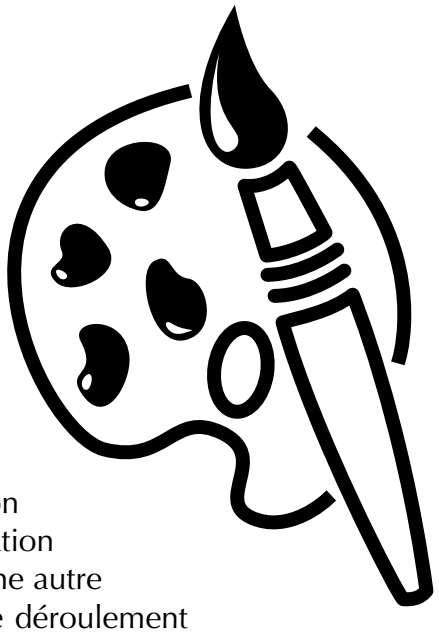

Dans notre dernier bulletin de Février nous vous indiquions, sous toute réserve, que l'exposition allait se dérouler au foyer municipal de Bourg d'Oisans, au début du mois de Juillet. Comme annoncé, un mail a été adressé le 8 Mai aux exposants pour confirmer les dates et ouvrir les inscriptions.

Mais au 18 Mai notre déception fut grande lorsque nous avons appris que la salle serait réquisitionnée par les autorités pour des opérations sanitaires, cette décision n'émanant pas de la municipalité. Cet imprévu aurait réduit de façon très inconfortable la durée de notre évènement qui nécessite une organisation conséquente, celle-ci ne nous permettant pas non plus de se déplacer dans une autre commune en raison d'un délai trop court. Voilà deux années de suite que le déroulement normal est modifié de façon brutale, ce qui a quelque peu mis à mal nos détermination et motivation.

Eu égard à tous ces bouleversements, nous avons donc décidé d'annuler Montagn'Art et de le reporter à l'année prochaine en espérant de meilleures conditions.

Nadine Basset

Le coin des cartophiles

Deux nouvelles cartes postales d'Allemont en complément sur l'article du photographe Mollaret (p.2 à 5).

Le photographe se trouve derrière sa voiture (portant casquette), posant avec deux motocyclistes.

Une grosse maison au Vernet peut-être disparue aujourd'hui.

BRÈVES ET LONGUES

- **Salon du livre en Oisans**. Notre Printemps du Livre prévu en avril ayant dû être annulé pour cause de pandémie, nous avons pris la décision de le reporter en automne. Il se tiendra donc au Foyer municipal du Bourg-d'Oisans le 31 octobre (réservation prise). Cet événement devrait attirer du monde avec la sortie programmée de deux nouveaux ouvrages particulièrement attendus : « Les patois de l'Oisans » et « Les protestants de l'Oisans ». Il sera prévu des séances dédicaces.
  La veille samedi 30 aura lieu dans la même salle une exposition sur le Général Bataille et le Docteur Berlioux par Gérard Dionnet. L'après-midi, Gilbert Orcel animera pour les jeunes (et les moins jeunes) un atelier sur le patois et Lionel Albertino nous parlera des « crétins des Alpes ».

- **Concours de Nouvelles**. Nous n'avons malheureusement reçu que deux textes pour ce Concours qui a donc été annulé. Nous ne le relancerons en 2021/22 que si au moins une dizaine de personnes nous font connaître au préalable leur ferme intention d'y participer.

- **Maquette Keller sur le barrage du Chambon**. Cette maquette est actuellement en cours de restauration par Florence Droin et Marc Rouzier. Par l'intermédiaire du Musée Hydrélec, Bernard François a été contacté pour fournir des informations relatives à une structure baptisée « prise d'eau » sur une photo. Selon un plan de 1930 et deux vues communiquées, il semblerait que cette partie de la maquette corresponde plutôt aux pertuis d'évacuation des crues (le déversoir) qui furent supprimés bien plus tard.

- **Radio Oxygène Oisans**. Interviews de Bernard François par Benjamin Bellet sur Radio Oxygène Oisans Deux Alpes. Cinq sujets furent abordés : 1/Le barrage du Chambon, 2/Les patois de l'Oisans, 3/ Les protestants de l'Oisans, 4/ La transhumance en Oisans, 5/ Les minéraux et la mine d'or de la Gardette. Des séquences de deux minutes seront diffusées courant mai (ou début juin) pendant 5 jours. Mais il sera possible d'écouter des passages plus longs sur le site de Radio Oxygène Oisans.

- **Erratum dans notre bulletin No 110 :** Dons de Mr Robert Hinzelin. 10 photos du 14 juillet 1944, ainsi qu'un document sur la vente de terrain de « Dame Marie-Thérèse, Emilie de Viennois, marquise D'Albon »

Coutumes et Traditions de l'Oisans
15, rue Dr Daday,
Le Bourg-d'Oisans 38520.

EXPOSITION 400 ANS DE CARTOGRAPHIE EN DAUPHINÉ

Dix cartes géantes vous permettant de découvrir le Dauphiné de 1623 à 1815, et l'évolution de la « Petite Route » de l'Oisans.

Eco-musée rural « ALICE »
situé au hameau des COURS à AURIS
en partenariat avec l'association – Coutumes et traditions de l'Oisans –

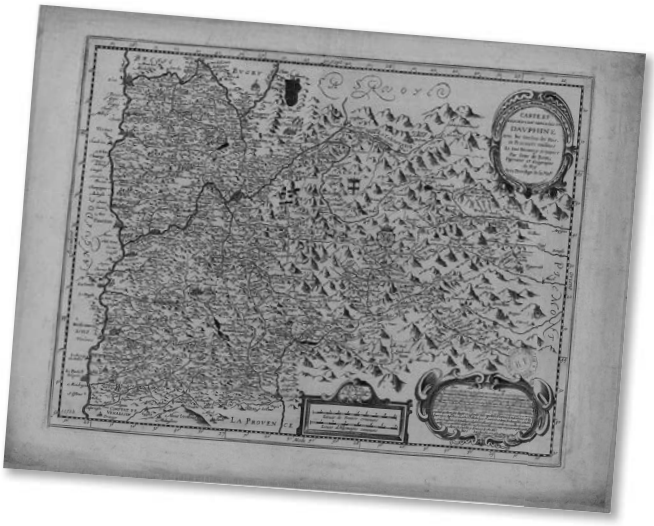

Ouverture du 09 juillet 2021 au 30 août 2021
– lundi 10 h à 12 h – vendredi 15 h à 18 h 30
Possibilités autres pour groupes sur demande, en fonction des règles sanitaires du moment.

Contacts : M[me] Ribot Denise — tél. 06 88 91 53 22 — mail : ribot.denise@orange.fr
ou : Bureau d'information touristique d'Auris — Tél. 04 76 80 13 52 — info-auris@oisans.com — www.auris-en-oisans.fr

– ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —
Président : Bernard François — **Vice-président·e·s :** Oleg Ivachkévitch et Nadine Basset — **Trésorier :** Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier — **Secrétaire :** Rachel Dubois — **Présidents d'honneur :** Roger Canac †, André Dode, André Glaudas, Gaston Savioux †, Madeleine Martin †
Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkévitch, Gérard Dionnet, Nadine Basset, Pierre Martin — **Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino – **Adresse postale :** 15, rue du Dr Daday – 38520 Le Bourg-d'Oisans.
– **Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com – **Site internet :** http : //coutumesethistoireenoisans.com
Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.